



**PROJET
ÉDUCATIF
DE L'ÉCOLE
DUVERNAY/CHABANEL
2023-2027**



LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

- 04 BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 05 ENCADREMENTS LÉGAUX**
- 07 CONSULTATION MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 08 MISSION, VISION ET VALEURS**
- 09 CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT**
 - 10 ENVIRONNEMENT EXTERNE**
 - 11 ENVIRONNEMENT INTERNE**
 - 13 BIEN-ÊTRE**
- 14 FORCES, DÉFIS ET ENJEUX**
- 15 ENJEUX**
 - 15 LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES**
 - 16 LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES**
 - 17 LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE**
- 18 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**
- 19 ANNEXES**



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DES DIRECTIONS

L'école Duvernay/Chabanel, un milieu de vie accueillant

L'école Duvernay (la bâtisse) est située sur un grand terrain où l'on retrouve des modules de jeux, des balançoires, des ballons-poire, un terrain de baseball, 2 terrains de soccer, un endroit asphalté pour les jeux de basket-ball et 2 jeux de gagaball. L'école Chabanel (la bâtisse) est située sur un terrain où il y a un nouveau module, un grand carré de sable et un terrain de soccer, au grand bonheur des enfants. Sur les terrains de nos 2 écoles, nous y retrouvons des bacs à jardin et un très grand jardin à même le sol.

Depuis 3 ans, nous avons la chance de faire partie du programme : « l'Agroalimentaire s'invite à l'école ».

Nos écoles sont les seules écoles du Centre de services scolaire des Chênes à avoir ce programme et nous en sommes extrêmement fiers.

Ce programme est conçu pour tous les élèves de l'école, autant les élèves du régulier, de la francisation et que les élèves en adaptation scolaire, et ce pour chacun des niveaux.

Nous sommes accompagnés de l'équipe AgrÉcoles, qui vise à intégrer de manière innovante l'agroalimentaire à la vie scolaire.

Des semis jusqu'à la récolte et à la transformation des aliments, les élèves explorent et stimulent leur compréhension de leur environnement en adoptant de saines habitudes de vie. Des activités sont élaborées par l'équipe qui nous accompagne, les enseignantes font vivre celles-ci à leurs élèves, accompagnées par la responsable du projet.

**MARTIN
CAYA**

PRÉSIDENT

**DIANE
GIRARD**

DIRECTION

**ANNE-MARIE
PICARD**

DIR. ADJOINTE

BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.



Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

ENCADREMENTS

LÉGAUX

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Écoles primaires

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte: (LIP, article 37)

- le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2^o du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.



La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article

459.3.

(LIP, article 74)

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel de l'école

- enseignants
- professionnels
- soutien
- direction

Les élèves

Les parents

Les membres du

Conseil d'établissement

Les membres de la communauté

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement

MISSION

La mission décrit la raison d'être d'une organisation.

Notre Mission :

Cultiver ensemble le goût d'apprendre pour faire fleurir le meilleur de soi.

VISION

La vision décrit l'avenir que l'organisation souhaite bâtir, ce qu'elle veut devenir à moyen et à long terme. Elle est claire et inspirante pour les membres de l'organisation.

Notre vision :

Un environnement accueillant et enrichissant qui favorise l'épanouissement par l'entraide et la culture

VALEURS

Les valeurs représentent les normes de conduite autant pour les élèves que pour le personnel. Elles sont les dispositions intérieures permettant aux gens d'agir tant de manière indépendante qu'en interdépendance.

Respect :

Je parle de façon constructive à la personne concernée.
J'entretiens le matériel et les différents espaces que j'utilise.
Je nomme mes limites et j'accepte celles de mes collègues.

Bienveillance :

Je souris et je salue mes collègues.
Je discute avec mes collègues et je propose mon aide au besoin.
J'encourage mes collègues.

Engagement :

Je participe aux différentes activités scolaires.
Je m'investis en partageant mes idées, mon expérience et mes ressources.

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Facteurs externes qui exercent une influence sur les moyens mis en place par l'école ou le centre.

10/10

IMSE

(indice de défavorisation de l'école)

8/10

ISFR

(indice du seuil de faible revenu)

Type de territoire

(milieu urbain quartier vieillissant)

Données géographiques

Ex : école de marcheurs pour les élèves du régulier et territoire très étendu pour les élèves en A.S.

Partenaires et organismes

Centre communautaire Drummondville sud
Ceps École créatrice d'espoir
Tablée populaire
Programme Nager pour survivre
Kiwanis
CIUSSS
Interval
Centre de Pédiatrie sociale
SQ et Service Incendie de Drummondville
AgrÉcole

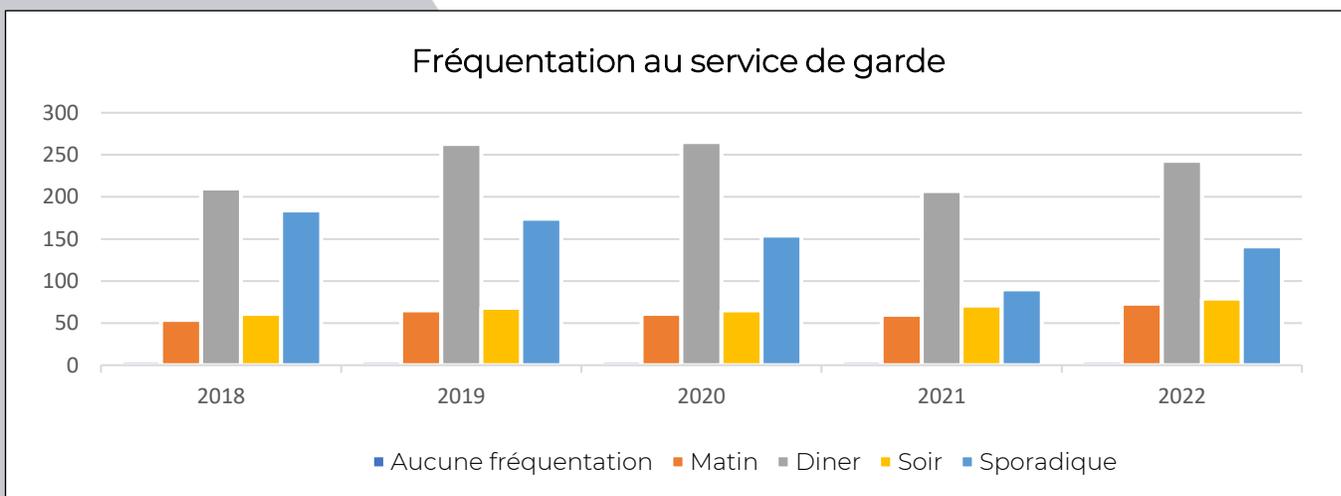
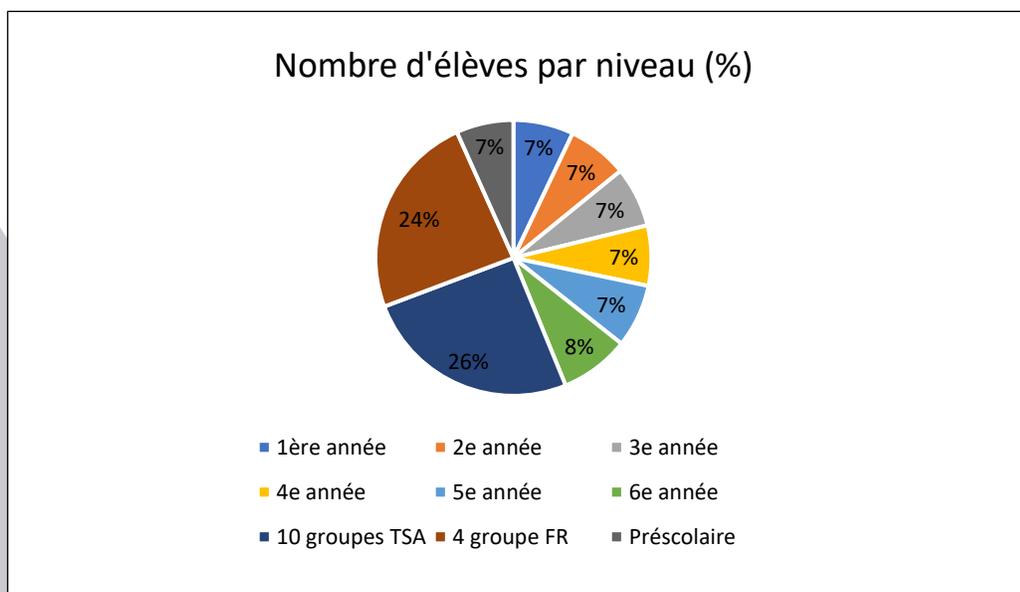
Données ethnoculturelles

12% d'élèves nés hors Canada et
1 groupe de 17 élèves en francisation
(3 autres groupes s'ajouteront à l'automne 2023)

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT INTERNE

Situation relative aux élèves et à leur réussite, au personnel et à l'organisation scolaire.

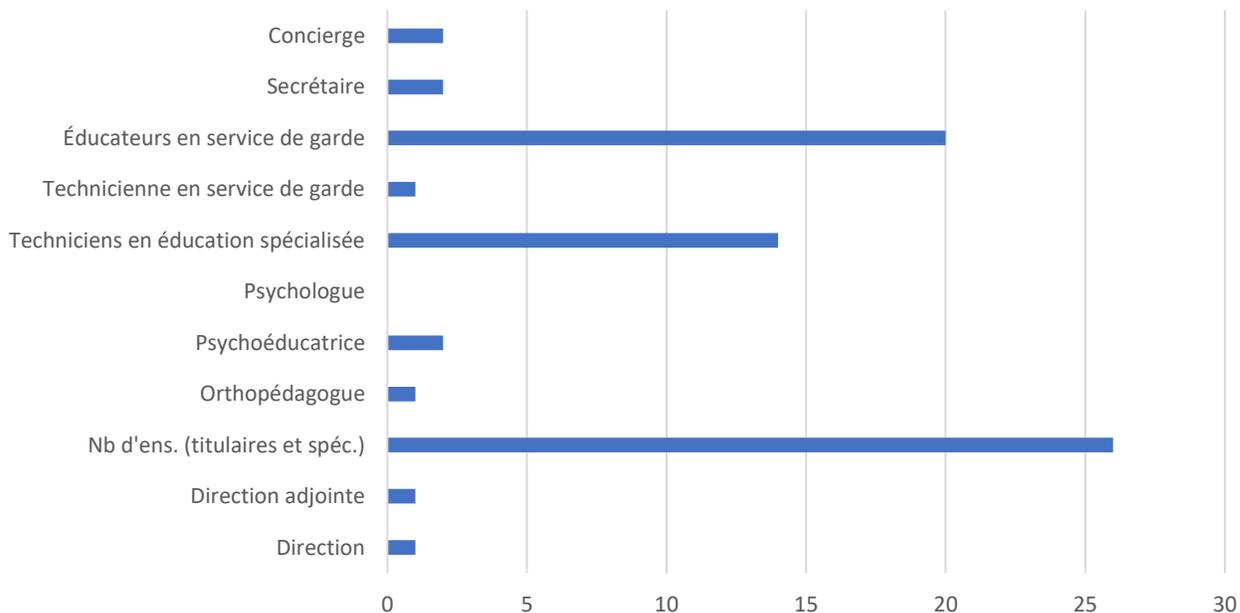


Équipe-école

Notre équipe-école est répartie dans 2 bâtisses :

- École Duvernay (4 groupes réguliers de 3^e à 6^e année, 6 groupes TSA et 2 groupes de francisation)
- École Chabanel (1 groupe préscolaire, 2 groupes réguliers de 1^{re} à 2^e année, 4 groupes TSA et 2 groupes de francisation)

Répartition du personnel par catégorie d'emploi



ENVIRONNEMENT INTERNE

Offre de services	
Nombre de groupes d'adaptation scolaire	10 groupes d'élèves TSA 4 groupes de francisation
Nombre de groupe régulier	7 groupes

Les élèves et leur réussite				
% d'élèves entrant au secondaire ayant 13 ans ou plus (primaire)				
2018	2019	2020	2021	2022
11,1%	9,5%	16,6%	4,3%	11,5%
% d'élèves ayant 70% et plus aux épreuves du MEQ (4 ^e et 6 ^e année)				Voir Annexe 1

LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Au cours d'octobre et novembre 2022, nous avons recueilli les perceptions et les attentes des principaux acteurs de l'école (les parents, les élèves). Nous avons ciblé 2 questions du sondage aux parents et 10 questions de celui des élèves.

Perception des parents sur le bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	100%	97,7 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	95%	95%

Perception des élèves sur leur bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations. (2.3)	85%	95%
À l'école, les élèves respectent les adultes. (2.1)	85%	90,2%
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous. (2.1)	82%	87%
En classe, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion. (2.3)	85%	86,7%
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts (2.3)	73 %	92,7%
Les adultes s'intéressent à moi ((2.3)	82%	82,6%
Je trouve que mes cours sont intéressants (2.3)	65%	86,3%
J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace)? (2.2)	47%	75,1%
J'aime les activités sur l'heure du dîner (2.1)	91,6%	92,8%
À l'école, les adultes respectent les élèves? (2.1)	100%	96,1%

FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

Les forces et les défis sont décrits suite à l'analyse complète de l'environnement externe et interne. Ils peuvent concerner différents aspects (taux de réussite, sentiment de sécurité à l'école, la communication, etc....).



ENJEU 1

LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

Selon l'analyse de nos résultats des élèves de 4^e et 6^e année aux épreuves du MEQ, la compétence en écriture se démarque par son plus faible taux des élèves ayant 70% et plus.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Accroître la réussite scolaire des élèves			
Objectifs	Indicateurs	Moyenne sur 5 ans	Cible 2027
Objectif 1.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle d'écriture, primaire 4 ^e et/ou 6 ^e année au primaire	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 4 ^e année en écriture	52...%	62%
	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en écriture	71...%	81%

ENJEU 2

LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

Notre milieu scolaire est accueillant et stimulant. Il contribue au développement du sentiment d'appartenance de nos élèves. Notre défi est de développer des stratégies pour outiller nos élèves à interagir dans le respect avec leurs pairs et les adultes. Afin d'assurer une meilleure cohérence et une constance dans nos interventions, l'équipe-école est engagée dans une démarche collaborative qui favorise l'équité.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Assurer un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ oct.22 ¹	Cible 2027
Objectif 2.1 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent que le climat de classe est favorable aux apprentissages	Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts	73 %	83%
Objectif 2.2 Augmenter le bien-être des élèves en adaptation scolaire	Maintenir le nombre de projets dans l'école auquel les élèves d'adaptation scolaire participent	100%	Maintien

¹ donnée issue de la somme des pourcentages des élèves en accord et partiellement en accord.

ENJEU 3

LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE

Nous constatons un taux de satisfaction élevé grâce aux formes diversifiées de communication avec les parents. Maintenir des communications fluides favorise la collaboration école-famille.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Améliorer la collaboration entre l'école et la famille			
Objectif	Indicateurs	Situations de départ oct.22	Cible 2027
Objectif 3.1 Augmenter le % de satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école	Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	95...%	Maintien

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école primaire Duvernay/Chabanel est adopté par le Conseil d'établissement le 12 avril 2023 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel du président du Conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient copie du projet éducatif 2023-2027 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant au président du Conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer la progression des apprentissages des élèves.

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

Signé le 12 avril 2023 à Drummondville.

Monsieur Martin Caya, président du Conseil d'établissement

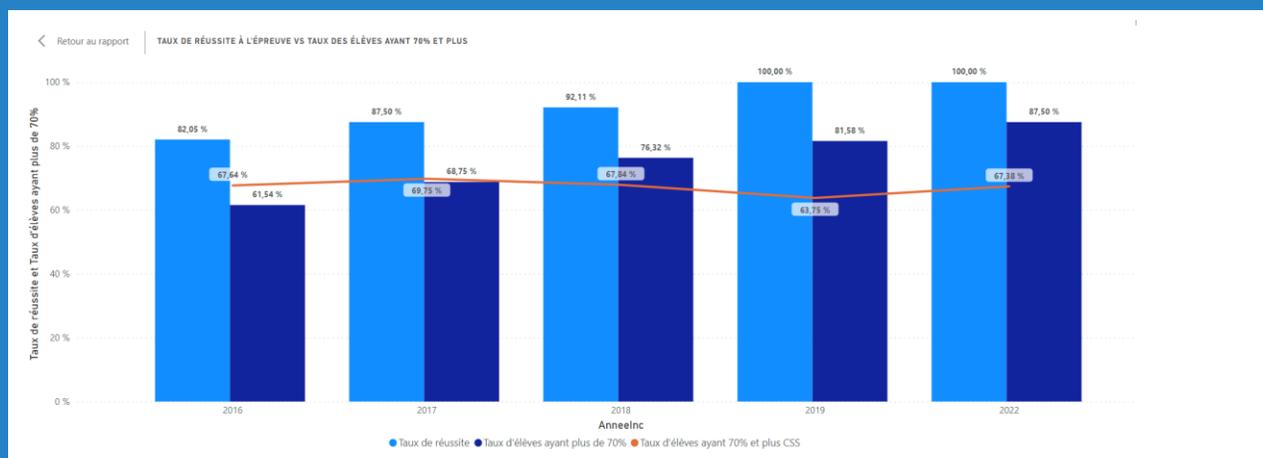
Madame Diane Girard, directrice d'établissement

Madame Anne-Marie Picard, direction adjointe

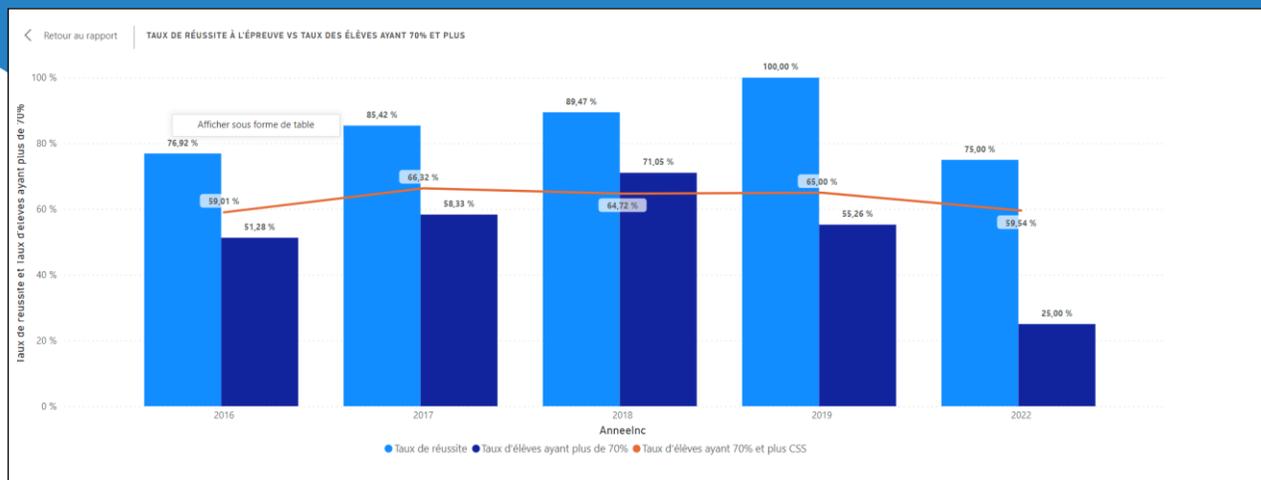
ANNEXE 1

TABLEAUX

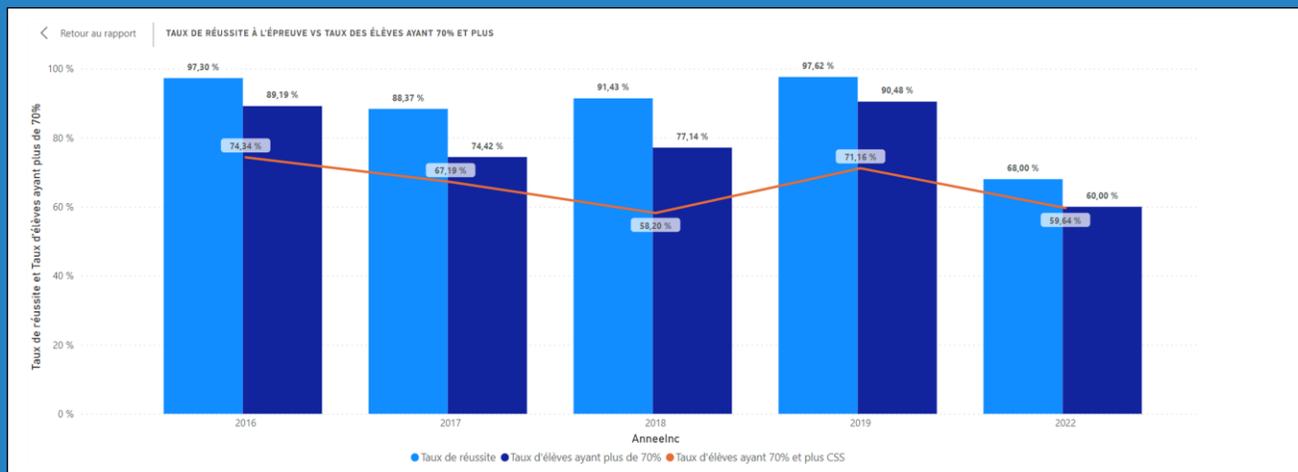
4^e année, LECTURE



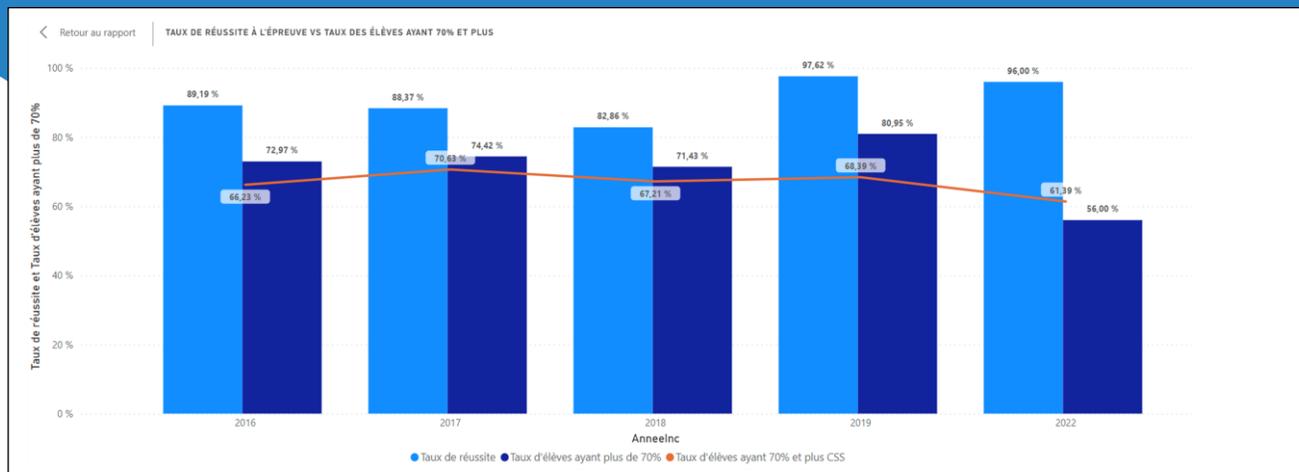
4^e année, ÉCRITURE



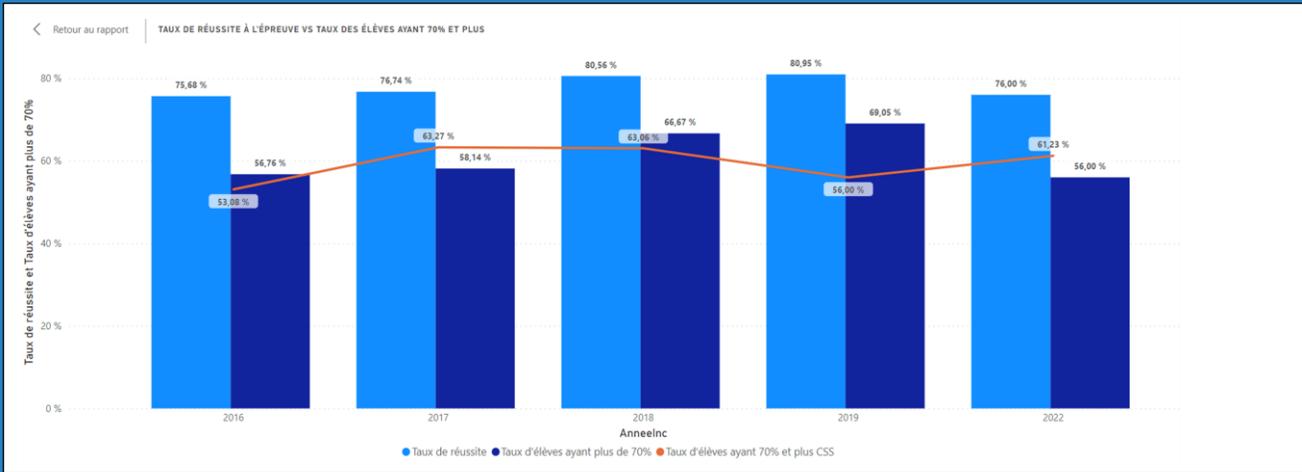
6^e année, LECTURE



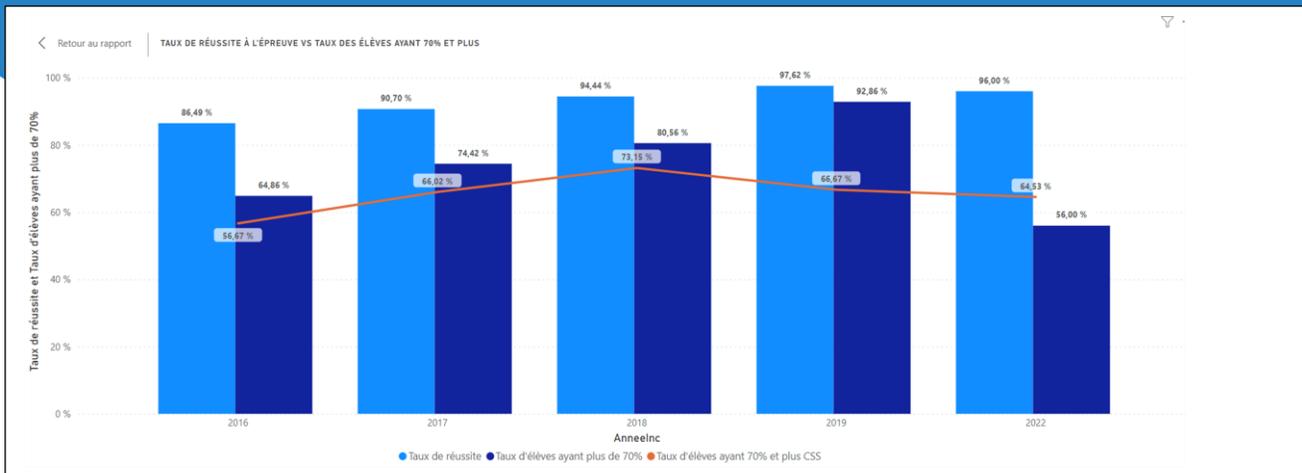
6^e année, Écriture



6^e année, Résoudre



6^e année, Raisonner



|